

## 2021-05-21T - REPRISE - MODALITES

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voilà dans la 2ème phase du déconfinement. La Mairie vient de donner son accord pour l'utilisation des salles suivant un protocole adapté.

Les membres du CA ont enfin pu se réunir "en présentiel" hier matin afin de préparer la reprise.

Certains responsables d'activité ont souhaité attendre la rentrée de septembre pour «relancer la machine» et c'est tout à fait compréhensible en raison de la situation sanitaire toujours fragile.

D'autres, attendaient le « feu vert » avec impatience et reprennent leurs activités **dès aujourd'hui**, <u>dans le strict respect des gestes barrières et suivant les modalités suivantes :</u>

- Etablissement d'une liste de présence.
- <u>Dans les salles</u>: port du masque obligatoire, chacun vient avec son gel personnel, distanciation (1 personne par table), désinfection des tables et chaises en fin de séance et les laisser en place.
- Les « Pots » en salle ou en extérieur sont INTERDITS.
- En extérieur, les groupes sont limités à 10 personnes.

\*\* Les permanences reprennent à partir du

mardi 25 mai de 14h à 16h30 Salle de l'Amitié.

## \*\* SORTIES:

- La Rochelle et ses trois ports (16 Septembre 2021), programme détaillé sur le site www.sablesaccueil.fr

79 € sur une base 40 personnes

<u>Inscriptions</u> lors de la permanence du <u>8 juin</u>.

- Pour information, la sortie pour la Cinéscénie du Puy du Fou, initialement prévue le 2 juillet, est reportée au 23 juillet 2021.
- \*\* Enfin, comme déjà annoncé, certaines activités risquent de s'arrêter faute d'animateur (allemand, anglais, yoga). Certains d'entre vous seraient-ils prêts à animer un atelier? Si c'est le cas, n'hésitez pas à contacter Bernard Lefèvre.

Nous vous souhaitons une belle reprise malgré les conditions qui nous sont imposées.

Prenez bien soin de vous.

Bien cordialement.

Pour le CA, Mathilde Bergot (Secrétaire adjointe)